



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2025 - 61 du 3 juillet 2025

## Le Maire du Gosier appelle à des mesures urgentes pour sécuriser les lieux festifs et protéger la jeunesse

Alors que les grandes vacances débutent, le Maire du Gosier, Michel HOTIN, alerte solennellement les autorités de l'État sur la nécessité de renforcer la sécurisation des lieux festifs et des espaces de rassemblement sur sa commune.

Ville touristique majeure de Guadeloupe, Le Gosier accueille chaque semaine de nombreux événements culturels et familiaux, légaux et structurés. Mais depuis plusieurs mois, un climat de violence inquiétant s'installe. Des actes brutaux, souvent le fait d'une jeunesse désœuvrée, éclatent à la moindre altercation. « *Il ne faut plus qu'un regard de travers, un mot mal placé, pour que la mort s'invite à la table des foyers guadeloupéens* », déclare le Maire.

Face à cette escalade silencieuse, Michel HOTIN en appelle à une responsabilité collective :

*« Si la jeunesse est notre avenir, elle est aujourd'hui en péril. Et notre inaction serait coupable. »*

Le Maire du Gosier souligne les mesures concrètes déjà engagées par la municipalité :

- Recrutement de cinq policiers municipaux supplémentaires (brigade en cours de constitution),
- Déploiement de 119 caméras de vidéoprotection autorisé par arrêté préfectoral du 20 juin 2025,

En parallèle, une action forte a été menée pour prévenir la délinquance par l'emploi :

*« En organisant récemment un job dating, nous avons permis à une centaine de jeunes d'obtenir un emploi pour l'été. Je ne veux pas enfermer nos jeunes, mais les occuper, les valoriser, leur redonner espoir. »*

**Le Maire du Gosier appelle donc l'Etat :**

- à une présence accrue et visible des forces de l'ordre,
- à une coordination efficace avec les organisateurs d'événements déclarés,
- et à une mobilisation immédiate pour éviter que cet été ne soit entaché par la violence.